

URBANISME

Construire un cadre de vie durable et harmonieux

URBANISATION

- Préserver le caractère rural de notre commune et de ses espaces forestiers et agricoles.
- Encadrer les projets immobiliers, **prioriser ceux à taille humaine**, intégrés à l'environnement, cohérents avec les besoins de nouveaux logements.
- Mettre en place un parcours de biodiversité ludique et interactif.

MOBILITÉS ET ACCESSIBILITÉ

- Déployer le réseau continu de cheminements piétons et cyclables sur la base de l'étude « Mobilité douce » réalisée par le Conseil Départemental en 2023.
- Sécuriser les traversées et abords des équipements publics.
- Aménager deux stations Vélos Libre-Service (Centre bourg et Lycée/College) en lien avec le projet Car Express piloté par NAM (Nouvelle Aquitaine Mobilité).
- Poursuivre l'action pour la mise en place d'une **navette Le Barp/Gare de Marcheprime** en synergie avec la Communauté de Communes et la Région Nouvelle Aquitaine.
- Créer une aire de covoiturage et une aire pour camping-cars.



Pistes cyclables



Station Vélos Libre-Service (VLS)



Aire de covoiturage

**UN CADRE
DE VIE PARTAGÉ**